



Chères joueuses, chers joueurs, chers membres,

Nouvelles mesures dès le 19 avril 2021

- **les infrastructures sportives pour la pratique du tennis sont à nouveau ouvertes.**
- **pour la pratique du double en intérieur, le port du masque est obligatoire pour les personnes nées en 2000 et avant.**

Les vestiaires et les douches sont également ouverts. Veuillez respecter la distance de 1,5 m entre les personnes.

Le masque reste obligatoire dans toutes les zones intérieures et extérieures des installations sportives.

Nous vous prions de prendre connaissance du modèle de concept de protection version 9.0

Nous vous remercions pour votre participation et votre compréhension.

Tecovisa et le TCC, le 19 avril 2021